

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS****SÉANCE DU 20 MARS 2026****DÉPARTEMENT****Haute-Garonne****Nombre de conseillers****En exercice 19****Présents 18****Procuration 1****Votants 19**

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 18h,

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de RIVOIRE Marion

.....

Date de la convocation : 16/03/2026

Date d'affichage de la convocation : 16/03/2026

Date d'affichage de la délibération : 25/03/2026

Etaient présents : MME RIVOIRE Marion, MR PARIS Benjamin, MME JEULIN-CARREY Florence, MR JAIME Emmanuel, MME MOËNNARD Charlotte, MR VERGER Guillaume, MME GLEYSSES Lucie, Mr SOS Aurélien, MME GUIBAL Laurence, MR PERQUIS Christophe, MME TONG-LEE-A-TAÏ Maeva, MR TURLAN Grégory, MR LERAN Jean-Philippe, MME CHANSAREL Frédérique, Mr BECAÏS Anthony, MME TRICONNET Chloé, MR DOLIN Nicolas, MME TAGLIAFERRI Claire

Ont donné procuration : MME LATGER Lucie a donné procuration à MME JEULIN-CARREY Florence

Florence JEULIN-CARREY a été nommé(e) secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-21 Création d'un poste de conseiller municipal délégué

Madame la Maire rappelle que la création de poste de conseillers municipaux délégués relève de la compétence du Conseil Municipal.

Madame la Maire propose de créer 1 poste de conseiller municipal délégué.

Décision

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

D'approuver la création de 1 poste de conseiller municipal délégué,

La délibération est adoptée à :

**19 VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 20 mars 2026

Le secrétaire de séance,

La Maire,
Marion RIVOIRE